

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 MARS 2018

### RELEVÉ DE DECISIONS

**Elus :**

**Présents :**

Nicolas HENARD, Claire FOUNTAINE, Henry BACCHINI, Sylvie HARLE, François PITOR, Marie-Pierre CHAURAY, Stéphane FRETAY, Jean-Pierre SALOU, Eric LIMOUZIN, Caroline LOBERT, Olivier AVRAM, Ode PAPAIS, Hervé ROGUEDAS, Géraldine RIGAUD, Laurence MEZOU, Claudine TATIBOUET, Jean-Luc DENECHAU, Olivier BOVYN, Christian SILVESTRE, Bernard MALLARET,

**Excusés :** Corinne MIGRAINE, Jean-Pierre LOSTIS, Régis BERENGUIER, Edward RUSSO, Frédérique PFEIFFER, Valérie DARROU, Frédéric BERTIN, Hélène CARDON, Philippe MEUNIER, Sabine LAPERCHE, Nathalie PEBEREL, Christine FOURICHON, Denis HOREAU, Absents : Jean-Claude MERIC, Serge PALLARES

**Invités :**

**Présents :** Eric MARLIOT, Jacques CATHELINÉAU, Alexis MINARD, Jean-Yves LE DEROFF

**Excusés :**

**POUVOIRS :**

Nathalie PEBEREL à Jean-Luc DENECHAU  
Corinne MIGRAINE à Jean-Pierre SALOU  
Frédéric BERTIN à Claire FOUNTAINE  
Ed RUSSO à Henry BACCHINI  
Valérie DARROU à Nicolas HENARD  
Sabine LAPERCHE à Sylvie HARLE  
Claudine TATIBOUET à Géraldine RIGAUD  
Hélène CARDON à François PITOR  
Philippe MEUNIER à Stéphane FRETAY  
Caroline LOBERT à Marie-Pierre CHAURAY  
Christine FOURICHON à Olivier BOVYN  
Denis HOREAU à Olivier AVRAM

## 1 Introduction du Président

<b>Information</b>	Le Président ouvre le Conseil d'Administration par une introduction présentant le travail/les actions réalisés depuis le précédent CA et rappelant les enjeux à court et long terme.
--------------------	--

## 2 Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 3 décembre 2017 (vote)

<b>Décision CA-180303-01</b>	<p>Le Conseil d'Administration valide le Procès-Verbal du CA du 3 décembre 2017 intégrant les corrections suggérées.</p> <p>Vote : 2 contre (Jean-Luc Denéchau et Nathalie Péberel).</p> <p>Publication électronique du relevé de décisions sur le Site Internet de la FFVoile le 07 Mars 2018</p>
------------------------------	--

## 3 Informations générales et questions/ réponses aux membres du Bureau Exécutif (information)

<b>Information</b>	Le bureau exécutif apporte les réponses aux questions posées par JL Denéchau en amont du CA.
--------------------	--

## 4 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

### 4.1 *Résultat du vote électronique sur l'Affiliation de l'association de classe Ultim 32/33*

<b>Information</b>	<p><u>Résultat du vote électronique au 26 janvier 2018 :</u></p> <p>35 oui 1 non votant</p>
--------------------	---

## 4.2 Résultat de l'exercice budgétaire 2017 (vote)

<b>Décision CA-180303-02</b> <b>Vote AG</b>	<p>(En présence de KPMG, Monsieur Bernard Bazillon Commissaire aux comptes de la FFVoile)</p> <p>Les montants de l'actif et du passif s'élèvent à 6 088 k€ à fin 2017 contre 5 522 k€ à fin 2016.</p> <p>Ce compte de résultat utilisant les Produits et Charges par nature, c'est-à-dire selon l'optique de Comptabilité Générale, montre un total de Produits égal à 10 958 k€ et de Charges de 10 864 k€ dégageant résultat d'exploitation en bénéficiaire de 94 K€ et un Bénéfice après impôts de 120 k€. Le Commissaire aux comptes validera sans réserve les comptes 2017.</p> <p>Le CA adopte cet arrêté des comptes. Ce résultat 2017 et son affectation seront soumis à l'approbation de l'AG</p> <p>Vote : 2 contre (Jean-Luc Denéchau et Nathalie Péberel), 2 abstentions (Olivier Bovyn et Christine Fourichon).</p>
--	--

## 4.3 Budget prévisionnel 2018 (vote)

<b>Décision CA-180303-03</b> <b>Vote AG</b>	<p>Le CA adopte le budget prévisionnel 2018 qui comprend un total de produits de 12 508 K€ et un total de charges de 12 501 K€ soit un résultat prévisionnel bénéficiaire de 7 K€, et 1 167 K€ en investissement.</p> <p>Ce Budget Prévisionnel 2018 sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.</p> <p>Vote : 2 contre (Jean-Luc Denéchau et Nathalie Péberel), 2 abstentions (Olivier Bovyn et Christine Fourichon).</p>
--	---

## 4.4 Assemblée Générale 2017

### 4.4.1 Informations générales et ordre du jour (information)

<b>Information</b>	<p>Le CA prend connaissance de l'information faite sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 24 mars 2018.</p>
--------------------	---

### 4.4.2 Candidature au Conseil d'Administration (information)

<b>Information</b>	<p>La FFVoile a reçu dans les délais impartis (soit une date limite d'envoi au 08/02/2018 minuit) la candidature de M. Yves LYON CAEN au Conseil d'Administration de la FFVoile pour l'olympiade en cours (2017 – 2020) au titre des membres associés autres que classe.</p> <p>En effet, le poste était resté vacant lors de la dernière élection.</p> <p>Selon nos textes, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) se prononce en 1<sup>er</sup> et dernier ressort sur la recevabilité des candidatures.</p> <p>La CSOE, lors de sa réunion du 16/02/2018, a validé la candidature de M. Yves LYON CAEN sous réserve de la réception de quelques éléments manquants ne faisant pas obstacle à la recevabilité de cette candidature.</p> <p>En date du 19 février 2018, M. Lyon Caen a fait parvenir ces éléments à la CSOE.</p>
--------------------	--

#### 4.4.3 Résolution sur Le montant des cotisations 2019 (vote)

<b>Décision CA-180303-04 Vote AG</b>	<p>Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide la proposition de maintien de la cotisation à 274 € en 2019 pour les membres affiliés, à l'exception des associations de classes pour lesquelles le CA propose le maintien de la gratuité.</p> <p>Cette proposition sera soumise au vote de l'Assemblée Générale FFVoile du 24 mars 2018</p> <p>Vote : unanimité</p>
--	--

#### 4.4.4 Propositions de modifications des textes statutaires et du règlement financier (vote)

<b>Décision CA-180303-05 Vote AG</b>	<p>Le Conseil d'Administration entérine les modifications des textes statutaires (Statuts et Règlement intérieur) et du règlement financier tenant compte de plusieurs ajustements proposés en séance :</p> <p>Vote :</p> <p>Statuts : unanimité Règlement Intérieur : unanimité Règlement financier : unanimité</p> <p>Ces documents seront proposés au vote de l'AG de la FFVoile</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 27 Mars 2018</p>
--	--

#### 4.5 Règlement médical (vote)

<b>Décision</b>	Décision reportée.
-----------------	--------------------

## 4.6 Organigramme politique

### 4.6.1 Modifications récentes (information)

<b>Information</b>	Le Conseil d'Administration prend connaissance des modifications récentes effectuées sur l'organigramme politique (organigramme V0.49 mis à jour).
--------------------	--

### 4.6.2 Election d'un 10<sup>ème</sup> membre au bureau exécutif (vote)

<b>Décision CA-180303-06</b>	<p>Le Conseil d'Administration entérine la nomination de Monsieur Régis BERENGUIER en tant que membre du Bureau Exécutif de la FFVoile en application de l'article 26 des Statuts et de l'article 31 du Règlement Intérieur de la FFVoile.</p> <p>Vote (29 votes exprimés) :</p> <p>Contre : 1 Abstention : 4 Pour : 24</p> <p>Publication électronique sur le Site Internet de la FFVoile le 07 Mars 2018.</p>
------------------------------	---

## 4.7 CDVoile 59 (vote)

<b>Décision CA-180303-07</b>	<p>Le Conseil d'Administration vote la mise sous tutelle du Comité Départemental de Voile du Nord par la Fédération Française de Voile.</p> <p>Cette mise sous tutelle temporaire a vocation à mettre fin à la crise institutionnelle traversée par le CVD 59 qui empêche son fonctionnement normal.</p> <p>La tutelle s'articule autour de quatre axes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Permettre au CDV 59 de se doter de documents statutaires conformes aux modèles fédéraux</li><li>- Régulariser la situation sur le plan comptable et financier</li><li>- Impulser la mise en place d'un plan de développement pour la pratique de la voile au niveau départemental</li><li>- Accompagner les instances dirigeantes dans l'organisation de la future Assemblée Générale</li></ul> <p>La tutelle prendra fin après l'accomplissement de ces quatre objectifs et est décidée pour une durée d'un an maximum.</p> <p>Vote :</p>
------------------------------	--

	<p>2 contre (Jean-Luc Denéchau et Nathalie Péberel), 7 abstentions (Olivier Bovyn, Christine Fourichon, Marie-Pierre Chauray, Caroline Lobert, Jean Pierre Salou, Corinne Migraine, Ode Papais</p> <p>Publication électronique sur le Site Internet de la FFVoile le 07 Mars 2018.</p>
--	--

#### **4.8 Affiliation de classe (vote)**

<b>Décision CA-180303-08</b>	<p>Le Conseil d'administration de la FFVoile entérine l'affiliation définitive de l'association ASOPEN 500.</p> <p>Vote : unanimité</p>
------------------------------	---

#### **4.9 Groupe projet GP07 – point d'avancement (information)**

<b>Information</b>	<p>Le Conseil d'Administration prend connaissance du point d'avancement et de la feuille de route sur le groupe projet GP07 Responsabilité Sociale et Environnementale.</p>
--------------------	---

### **5 Direction Technique**

#### **5.1 Informations d'actualité du DTN**

##### **5.1.1 Nouvelle procédure de CO 2018 et CPO 2018-2020 (information)**

<b>Information</b>	<p>Le Conseil d'Administration prend connaissance de la nouvelle procédure de CO 2018 et CPO 2018-2020.</p>
--------------------	---

##### **5.1.2 Evolution des postes et missions des cadres techniques (information)**

<b>Information</b>	<p>Le Conseil d'Administration prend connaissance de l'évolution des postes et des missions des cadres techniques.</p>
--------------------	--

##### **5.1.3 Suivi des cadres et des territoires, priorités en cours (information)**

<b>Information</b>	<p>Le Conseil d'Administration prend connaissance du point effectué sur le suivi des cadres et des territoires et des priorités en cours.</p>
--------------------	---

## 6 Département Compétition Performance

### 6.1 Prise en compte des résultats dans un Classement Fédéral pour les épreuves Multicoques, Dériveurs, Windsurf en monotypie de Grade 5C (vote)

<b>Décision CA-180303-09</b>	<p>Le Conseil d'administration vote contre la proposition préconisée par le BE de la FFVoile et choisit par voie de conséquence la proposition n°1 décrite dans l'exposé des motifs de la soumission reproduite en annexe</p> <p>Vote :</p> <p>Abstentions : Géraldine Rigaud, Claudine Tatibouet, Hervé Roguédas, Claire Fontaine, Frédéric Bertin, Jean Pierre Salou, Corinne Migraine</p>
------------------------------	--

### 6.2 Présentation Showcase Event Course au Large – Marseille 2018 (information-débat)

<b>Information</b>	<p>Le Conseil d'Administration est informé de l'avancement de l'organisation d'un événement « show case » offshore, en parallèle de la finale de la WCS à Marseille en juin :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- OC Sport et ASO ont été rencontrés. Deux opérateurs fortement intéressés et prêts à nous accompagner. Toutefois, ils ne souhaitent pas investir dans l'évènement. (ils ne facturent pas leur temps, mais nous devons payer les prestataires qu'ils utiliseront pour produire la communication (audio, vidéo, réseaux sociaux, ...). <b>Le choix de l'opérateur est maintenant urgent.</b></li><li>- <b>Rencontre et présentation du Showcase à World Sailing le 19 février.</b></li><li>- Recherche d'un ou plusieurs partenaires à hauteur de 100 à 150 K€ pour livrer un évènement avec une communication Pro Active (militante) pour assurer la résonance médiatique de l'évènement et le lobbying nécessaire à la valorisation de cette discipline comme une discipline pouvant indéniablement intégrer le programme olympique.</li><li>- Dans l'état actuel des éléments à notre disposition, le budget prévisionnel <u>minimum</u> pour livrer un Showcase Course au Large à Marseille est d'environ 40 à 50 K€ (Ce budget prévisionnel comprend uniquement la logistique générale – l'arbitrage – la direction de course – les moyens nautiques – un peu de communication (carto et agence).</li><li>- Préparation d'une convention entre la FFVoile et le groupe Bénéteau (livraison de 5 Figaro Bénéteau 3, prêts à naviguer à Marseille le 29 mai prochain).</li><li>- Rédaction en cours de l'avis de course et d'un courrier pour transmettre les invitations aux MNA.</li><li>- Organisation de la communication pour toucher les différents MNA et les inciter à envoyer une équipe.</li></ul>
--------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmission d'une première liste des besoins au Club qui accueillera cette compétition : le CNTL.</li> </ul> <p>Dans la mesure du possible, officialisation du « Showcase Event à la Française » première semaine de mars.</p>
--	--

### **6.3 Avis officiel de la FFVoile – Golden Globe Race (information)**

Henry Bacchini informe de la position officielle de la FFVoile quant au Golden Globe qui doit partir prochainement des Sables d'Olonne.

<b>Information</b>	<p>De manière générale, la FFVoile émet des réserves certaines quant à la sécurité des participants à la Golden Globe 2018 en l'état actuel du projet, notamment dues aux conditions de navigation très longues, susceptibles de solliciter plus que de raison les marins et leur matériel.</p> <p>En conséquence, la FFVoile ne reconnaissant pas cette manifestation comme une compétition officielle, elle ne désignera pas d'arbitres et ne fera pas bénéficier les structures affiliées et les coureurs licenciés de leurs prérogatives habituelles et notamment des garanties d'assurance qui leur sont normalement allouées.</p> <p>Il appartiendra à l'autorité administrative maritime de se prononcer quant à la tenue de cette manifestation.</p>
--------------------	--

### **6.4 Règlement du Championnat de France funboard de pratique Slalom (vote)**

<b>Décision CA-180303-10</b>	<p>Le Conseil d'Administration valide le principe d'un championnat de France de Funboard de pratique Slalom passant à 6 étapes et délègue au Département Compétition Performance la clarification à apporter, dans le règlement du Championnat, concernant le nombre minimal d'étapes pour valider l'épreuve ainsi que l'intégration de quelques corrections de forme.</p> <p>Vote :</p> <p>1 abstention : Christian Silvestre</p> <p>Publication électronique sur le Site Internet de la FFVoile le 06 Mars 2018</p>
------------------------------	---

## **7 Département Economique Social Environnemental**

### **7.1 Chiffres Clé 2017 (information)**

<b>Information</b>	<p>Le Conseil d'Administration prend connaissance du document Power Point présenté sur les chiffres clés 2017.</p>
--------------------	--



## **7.2 Expérimentation CESE Voile Bretagne (information)**

<b>Information</b>	Le Conseil d'Administration prend connaissance du point effectué sur l'expérimentation CESE Voile Bretagne, à travers un document complet fourni en amont de la réunion.
--------------------	--

## **8 Questions diverses – débats**

### **8.1 Avenir de l'ENVSN**

<b>Information</b>	Le Conseil d'Administration prend connaissance des informations fournies en séance par Jean-Yves LE DEROFF sur le devenir de l'école, le processus en cours pour préserver son avenir et ses prochains jalons.
--------------------	--

### **8.2 Marseille 2024 : vers des JO « utiles » ?**

<b>Information</b>	Faute de temps, le débat envisagé sur le sujet n'a pas pu se tenir, mais le Conseil d'Administration est néanmoins informé de la tenue de ce débat dans le cadre de l'Assemblée Générale le 24 mars.
--------------------	--

### **8.3 Relations avec World Sailing**

<b>Information</b>	Point non abordé.
--------------------	-------------------

**Département Compétition & Performance**  
**SOUSSION POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du 3 mars 2018**

**Objet :** Modification de la prise en compte des résultats dans un Classement Fédéral pour les épreuves Multicoques, Dériveurs, Windsurf en monotypie de Grade 5C

**Exposé des motifs :**

Le Conseil d'Administration a validé précédemment que toutes les épreuves Dériveurs, Windsurf et Multicoques de grade 5C devaient se courir en intersérie afin de permettre à toutes les séries de naviguer sans qu'aucune ne soit exclue pour faute de représentation.

Cette décision n'a pas été suivie par tous.

**1. Nombre minimum d'équipages**

Pour que les résultats puissent être pris en compte dans les Classements Fédéraux CNIF, CRIF, CNI, les épreuves devront respecter le nombre d'équipages classés suivant : [Cliquer pour télécharger le tableau](#)

Minimum d'équipages classés pour la prise en compte d'un résultat dans un Classement Fédéral en fonction du Grade et de la pratique*							
	Habitacle - Quillard Voile légère		Multicoques - Dériveurs - Windsurf		Kiteboard - Bateaux volants	VRC	Toutes pratiques
	Intersérie	Monotype	Intersérie	Monotype	Intersérie et Monotype	Intersérie et Monotype	Flotte collective
Grade 3	10	10	15	15	10	15	10
Grade 4	10	10	12	12	10	12	10
Grade 5A	7	5	7	7	5	7	5
Grade 5B	7	5	7	7	5	7	5
Grade 5C	7	5	5	Pas d'épreuves	5	5	5

A ce jour, il existe aujourd'hui environ 450 épreuves de grades 5C en monotypie pour les pratiques Multicoques, Dériveurs et Windsurf.

Trois possibilités s'offrent à la FFVoile :

1. Soit elle remplace d'office toutes ces épreuves de séries par des épreuves intersérie (solution recommandée par Christian Silvestre, Président de la Commission Monotypie et Représentant des Classes au Conseil d'Administration, mais non recommandée par le Département)
2. Soit toutes ces épreuves peuvent être courues mais les résultats n'entrent dans aucun classement (solution non recommandée ni par Christian Silvestre ni par le Département)
3. Soit pour cette année, nous remettons en place un minimum à 5 équipages classés pour la prise en compte des résultats dans un Classement Fédéral pour les épreuves Multicoques, Dériveurs, Windsurf en monotypie de Grade 5C. (solution recommandée par le Département)

Le Bureau Exécutif propose de suivre les recommandations du Département Compétition & Performance et que la solution 3 soit validée par le Conseil d'Administration.

Le Département Compétition & Performance informe le Conseil d'Administration qu'il abordera avec les Commissions Sportives des Liges ce sujet afin de connaître leur proposition pour favoriser la pratique de proximité en Intersérie.

## Décision :

Le Conseil d'Administration valide le minimum de 5 équipages classés pour la prise en compte des résultats dans un Classement Fédéral pour les épreuves Multicoques, Dériveurs, Windsurf en monotypie de Grade 5C.

Cette décision sera précisée dans la procédure calendrier \$XI.3.1

Le Département Compétition & Performance proposera au CA du mois de juin une évolution suite aux discussions avec les Clubs et les Territoires.

Minimum d'équipages classés pour la prise en compte d'un résultat dans un Classement Fédéral en fonction du Grade et de la pratique*							
	Habitacle - Quillard Voile légère		Multicoques - Dériveurs - Windsurf		Kiteboard - Bateaux volants	VRC	Toutes pratiques
	Intersérie	Monotype	Intersérie	Monotype	Intersérie et Monotype	Intersérie et Monotype	Flotte collective
Grade 3	10	10	15	15	10	15	10
Grade 4	10	10	12	12	10	12	10
Grade 5A	7	5	7	7	5	7	5
Grade 5B	7	5	7	7	5	7	5
Grade 5C	7	5	5	<b>Pas d'épreuves</b> 5	5	5	5